

Communiqué de presse

Deuxième réunion du Conseil d'Administration de l'Observatoire Marocain de la TPME

Rabat, le 12 juillet 2017

L'Observatoire Marocain de la Très petite, Petite et Moyenne Entreprise (OMTPME) a tenu la deuxième réunion de son Conseil d'Administration au siège de Bank Al-Maghrib à Rabat, le 12 juillet 2017.

Cet organisme a pour principale mission de centraliser les données et les informations sur l'environnement des TPME au plan national et régional et d'établir des indicateurs démographiques, économiques et financiers les concernant à l'effet de dégager une vision globale, commune et partagée au plan national, sur la TPME.

Le Conseil d'Administration est présidé par Bank Al-Maghrib et composé :

- Du Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance ;
- Du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique ;
- Du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- De la Direction Générale des Impôts (DGI) ;
- Du Haut-Commissariat au Plan (HCP) ;
- De l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) ;
- De Maroc PME,
- De la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- De la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) ;
- Du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) ;
- De la Caisse Centrale de Garantie (CCG).

Lors de cette réunion, le conseil a échangé notamment sur les sujets et problématiques relatifs à :

- L'adoption d'une définition de la TPME en phase avec la réalité économique marocaine ;
- L'harmonisation de la définition des unités informelles ;
- L'adoption de la même nomenclature sectorielle des activités ;
- Le traitement de la population des entreprises inactives ou faisant l'objet d'une procédure de dissolution ;
- La généralisation de l'Identifiant Commun des Entreprises au niveau des différentes bases de données ;
- La fiabilisation des données des fichiers gérés par les fournisseurs d'information de l'Observatoire.

Le Conseil a pris acte des conventions bilatérales d'échange d'information conclues entre l'Observatoire et respectivement la Direction Générale des Impôts, l'OMPIC et Bank Al-Maghrib. Le Conseil a également fait le point sur les travaux en cours pour l'opérationnalisation de cet organisme y compris pour le doter d'un Système d'Information.

Lors de cette réunion, le Conseil a procédé à l'approbation du budget de l'OMTPME et sa répartition entre les membres. Il a également décidé, conformément à son règlement intérieur, la mise en place d'un comité scientifique, composé d'experts nationaux et internationaux, qui sera chargé d'assurer la robustesse des techniques utilisées et d'apporter sa contribution dans le traitement des problématiques précitées. Le Conseil a délégué à son Président la désignation des membres de ce comité.

Contact presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 06.66.208.246

E-mail : n.sqalli@bkam.ma

Suivez nous sur Twitter [@bankalmaghrib](https://twitter.com/bankalmaghrib)